



Les touristes de retour à Paris et sa région

2017, année de tous les records pour le tourisme francilien ? Il semblerait que oui d'après le bilan dévoilé par le Comité Régional du Tourisme Paris Région. L'an dernier, la fréquentation touristique de la destination a progressé de 9,5 % par rapport à 2016 pour atteindre 33,8 millions d'arrivées hôtelières. Soit la plus belle performance depuis ces dix dernières années. Une excellente nouvelle que l'on doit notamment au retour des touristes étrangers, en hausse de 13,7 %. Preuve que les effets néfastes des attentats terroristes ont été en partie effacés. D'autre part, si le tourisme culturel est à son meilleur niveau, le tourisme d'affaires, lui, aussi, se porte bien. Sur le plan économique, les conséquences sont ainsi très positives puisque 20,8 milliards d'€ de consommation touristique ont été générées à Paris Ile-de-France, soit 1,6 milliard de plus qu'en 2016. Et les perspectives pour 2018 s'annoncent tout aussi bonnes. De quoi réjouir les professionnels du tourisme qui préparent activement la nouvelle saison.

Erick Roizard
Directeur de la publication

Sommaire



n° 52 Avril 2018

RENDEZ-VOUS...	4
3 QUESTIONS À...	7
- François-Xavier Priollaud : "faire de nos Plages des lieux vivants"	
- Jean-Marie Juts : "accompagner les professionnels du tourisme"	
INTERVIEW & RENCONTRE	8
Femmes du Tourisme remet ses Trophées	
STRATÉGIES & TERRITOIRES	10
- Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle à l'honneur	
- Un nouveau projet touristique pour l'ACCM	12
MARQUES & TERRITOIRES	14
Fort mobilisation autour de Alpes French South	
EVOLUTION & DÉFIS	16
Un concours pour développer le tourisme nautique	
BUSINESS & CONJONCTURE	18
2017, année record pour le tourisme en Ile-de-France	
MONTAGNE	20
La montagne à la reconquête des jeunes	
RENDEZ-VOUS EN VILLE	22
Tourisme d'affaires, le défi de Carcassonne	
PROJETS & PERSPECTIVES	24
Les Franciscaines, un lieu de culture et de partage	
CENOTOURISME	26
Un Tour de France pour découvrir nos vignobles	
RENDEZ-VOUS AU GOLF	28
Les Ormes, un resort golfique atypique	
PARCS & LOISIRS	30
L'Atelier des Lumières, le numérique au service de l'art	
FESTIVAL & EVENEMENTS	32
Paris Roubaix Challenge, le défi des cyclistes amateurs	
HOMMES & TOURISME	34
"Je ne fais aucune distinction entre privé et public"	



Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas
 SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436
 Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier
 Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier
 Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 00919 K 91467 - ISSN : 2261 - 0111
Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy
 Journaliste : Stéphanie Proud - Infographie : Muriel Liénard
 Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@cahiersdutourisme.com
Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : contact@cahiersdutourisme.com
Abonnement Les Editions de Bionnay
 Prix au numéro : 12,50 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 77 € TTC Hors France métropolitaine : 94 € TTC
 493, route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas - Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11
 leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdutourisme.com/sabonner
Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
 État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées
 Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0.02 kg/tonne

En aucun cas le magazine les cahiers du Tourisme ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).